



Partnering with The Vaccine Fund

Juin 2003

Rapport de situation

à
l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI)
et au
Fonds pour les vaccins

par le Gouvernement de

LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Date de soumission: 9 août 2002.....

Période considérée: 2002 (l'information fournie dans ce rapport

faire référence à l'année civile précédente)

DOIT

(Ne cocher qu'une case) :

Rapport initial	X
Premier rapport annuel de situation	☐
Deuxième rapport annuel de situation	☐
Troisième rapport annuel de situation	☐
Quatrième rapport annuel de situation	☐
Cinquième rapport annuel de situation	☐

Les encadrés ont seulement une valeur indicative. N'hésitez pas à ajouter du texte hors de l'espace prévu.

*Sauf indication contraire, les documents peuvent être communiqués aux partenaires et collaborateurs de GAVI

Formulaire de Rapport de situation : Table des matières

1. Rapport sur les progrès réalisés au cours de l'année civile précédente

- 1.1 Soutien aux services de vaccination (SSV)
 - 1.1.1 Gestion des fonds SSV
 - 1.1.2 Utilisation du Soutien aux services de vaccination
 - 1.1.3 Contrôle de la qualité des données relatives à la vaccination
- 1.2 Soutien de GAVI/Fonds mondial pour les Vaccins au titre des vaccins nouveaux et sous-utilisés
 - 1.2.1 Réception de vaccins nouveaux et sous-utilisés
 - 1.2.2 Principales activités
 - 1.2.3 Utilisation du soutien financier de GAVI/Fonds mondial pour les Vaccins (100 000 USD) au titre de l'introduction du nouveau vaccin
- 1.3 Sécurité des injections
 - 1.3.1 Réception du soutien au titre de la sécurité des injections
 - 1.3.2 Situation du plan de transition à des injections sûres et une gestion sans risque des déchets pointus et tranchants
 - 1.3.3 Déclaration sur l'utilisation du soutien de GAVI/Fonds mondial pour les vaccins au titre du soutien à la sécurité des injections (s'il a été reçu sous la forme d'une contribution en espèces)

2. Viabilité financière

3. Demande de vaccins nouveaux et sous-utilisés pour l'année... (indiquer année à venir)

- 3.1 Objectifs actualisés en matière de vaccination
- 3.2 Demande confirmée/révisée de nouveau vaccin (à communiquer à la Division des approvisionnements de l'UNICEF) pour l'année **2004**
- 3.3 Demande confirmée/révisée de soutien au titre de la sécurité des injections pour l'année **2004**

4. Rapport sur les progrès accomplis depuis le dernier Rapport de situation, sur la base des indicateurs choisis par votre pays dans la demande de soutien à GAVI/FV

5. Points à vérifier

6. Commentaires

7. Signatures

1. Rapport sur les progrès réalisés au cours de l'année civile précédente

Le rapport doit être établi pour chaque type de soutien reçu de GAVI/ Fonds mondial pour les Vaccins.

1.1 Soutien aux services de vaccination (SSV)

1.1.1 Gestions des fonds SSV

→ Veuillez décrire le mécanisme de gestion des fonds SSV, y compris le rôle du Comité de coordination interagences (CCI).
Veuillez faire rapport sur tout problème rencontré dans l'utilisation de ces fonds, par exemple une mise à disposition tardive pour la réalisation du programme.

NON APPLICABLE

1.1.2 Utilisation du Soutien aux services de vaccination **NON APPLICABLE**

→ Au cours de l'année écoulée, les principaux secteurs d'activité suivants ont été financés par la contribution de GAVI/du Fonds pour les vaccins.

Fonds reçus pendant l'année considérée _____

Solde (report) de l'année précédente _____

Tableau 1 : Utilisation des fonds pendant l'année civile considérée 20__

Secteur du soutien aux services de vaccination	Montant total en USD	Montant			
		SECTEUR PUBLIC			SECTEUR PRIVÉ & Autre
		Central	Région/État/Province	District	
Vaccins					
Matériel pour injections					
Personnel					
Transports					
Entretien et frais généraux					
Formation					
IEC / mobilisation sociale					
Action d'information					
Supervision					
Suivi et évaluation					
Surveillance épidémiologique					
Véhicules					
Équipement chaîne du froid					
Autres (préciser)					
Total :					
Solde pour l'année suivante :					

*Si aucune information n'est disponible parce que des aides globales ont été versées, veuillez l'indiquer sous « autres ».

Veillez annexer les comptes rendus de la (des) réunion(s) du CCI où l'attribution des fonds a été examinée.

→ Veillez faire rapport sur les principales activités réalisées pour renforcer la vaccination, ainsi que sur les problèmes qui se sont posés dans la mise en œuvre de votre plan pluriannuel.

NON APPLICABLE

1.1.3 Contrôle de la qualité des données relatives à la vaccination (CQD) (S'il a été mis en place dans votre pays)

→ Un plan d'action destiné à améliorer le système d'établissement de rapports sur la base des recommandations découlant du CQD, a-t-il été élaboré ?
Si oui, veuillez annexer le plan.

OUI ☐

NON ☐

→ Si oui, veuillez annexer le plan et faire rapport sur l'état de sa mise en œuvre.

NON APPLICABLE

Veillez annexer le compte rendu de la réunion du CCI où le plan d'action pour le CQD a été examiné et approuvé.

➔ *Veillez lister les études réalisées en rapport avec le PEV au cours de l'année écoulée (par exemple, enquêtes de couverture, évaluation de la chaîne de froid, revue du PEV).*

NON APPLICABLE

1.2 Soutien de GAVI/Fonds mondial pour les Vaccins au titre des vaccins nouveaux et sous-utilisés

1.2.1 Réception de vaccins nouveaux et sous-utilisés pendant l'année civile écoulée

➔ *Veillez faire rapport sur la réception des vaccins fournis par GAVI/Fonds pour les Vaccins, y compris les problèmes éventuels.*

Nous avons réceptionné 715.600 doses de vaccin contre la fièvre jaune (VAA) en 2 livraisons :

05/11/2002 : 477.600 doses VAA

18/11/2002 : 238.000 doses VAA

Problème : Le conditionnement du VAA reçu était en flacons de 20 doses au lieu de 10 doses comme commandées dans le cadre d'une vaccination concomitante avec le VAR conditionné à 10 doses. Cette situation pourrait entraîner des mauvais comportements de la part du personnel obligé de renvoyer les enfants quand leur nombre n'est pas égal voire proche du conditionnement VAA occasionnant parfois du coup des occasions manquées et dans le cas contraire des pertes des vaccins.

1.2.2 Principales activités

→ Veuillez décrire les principales activités qui ont été ou seront entreprises en matière d'introduction, de mise en œuvre, de renforcement des services, etc. et faire rapport sur les problèmes qui se sont posés.

ACTIVITES MENEES

1. Mobilisation Sociale :

- Révision et pre-test des supports éducatifs
- Reproduction des supports éducatifs (planches additives, spots audio)
- Sensibilisation des Cliniciens
- Sensibilisation des médias
- Sensibilisation de la Communauté
- Implication des autorités politiques et administratives en organisant partout des Cérémonies de lancement officiel

2. Formation des formateurs dans 26 pool provinciaux

3. Logistique :

- Approvisionnement des Zones de santé en pétrole
- Reproduction des outils de gestion PEV

4. Appui Institutionnel

- Maintenance de la chaîne de froid et du charroi automobile

1.2.3 Utilisation du soutien financier (100 000 USD) de GAVI/Fonds mondial pour les Vaccins au titre de l'introduction du nouveau vaccin

→ Veuillez faire rapport sur la portion utilisée des 100 000 USD, les activités entreprises, et les problèmes qui se sont posés, par exemple une mise à disposition tardive des fonds pour la réalisation du programme.

Activités entreprises et dépenses effectuées.

1. Mobilisation Sociale	:	18 375 \$
2. Formation des Médecins Chefs de Zone dans 26 pools	:	47 753 \$
3. Logistique	:	27 285 \$
4. Appui Institutionnel	:	5 000 \$
5. Frais bancaires	:	958,74 \$

Total 99 371,74 \$

Problème :

Les 100.000 \$us avaient d'abord été transférés par erreur depuis le 21 octobre 2002 au Congo Brazzaville à l'UCB (Union Congolaise des Banques) en lieu et place de l'UBC (Union des Banques Congolaises) en République Démocratique du Congo.

Ces fonds n'ont été réceptionnés en République Démocratique du Congo que le 28 février 2003, ce qui a occasionné un retard de 4 mois par rapport au calendrier établi pour l'introduction du vaccin anti amaril en RDC.

1.3 Sécurité des injections

1.3.1 Réception du soutien au titre de la sécurité des injections

→ Veuillez faire rapport sur la réception du soutien fourni par GAVI/FV au titre de la sécurité des injections, y compris les problèmes qui se sont posés.

NON APPLICABLE

1.3.2 Situation du plan de transition à des injections sûres et une gestion sans risque des déchets pointus et tranchants

NON APPLICABLE

→ Veuillez faire rapport sur les progrès accomplis, sur la base des indicateurs choisis par votre pays dans la demande de soutien à GAVI/FV.

Indicateurs	Objectifs	Réalisations	Contraintes	Objectifs actualisés

1.3.3 Déclaration sur l'utilisation du soutien de GAVI/Fonds mondial pour les vaccins au titre du soutien à la sécurité des injections (s'il a été reçu sous la forme d'une contribution en espèces)

→ L'an dernier, les principaux secteurs d'activité suivants ont été financés (préciser le montant) par le soutien de GAVI/Fonds mondial pour les Vaccins au titre de la sécurité des injections :

NON APPLICABLE

2. Viabilité financière

Rapport initial :	Décrire brièvement le calendrier et les mesures prises pour améliorer la viabilité financière et élaborer un plan de viabilité financière.
Premier rapport annuel :	Présenter les progrès accomplis dans la mise en œuvre des mesures prises pour améliorer la viabilité financière et joindre le calendrier actualisé. <u>Soumettre</u> le plan de viabilité financière dans les délais fixés et décrire l'assistance nécessaire au titre de la planification de la viabilité financière.
Deuxième rapport annuel de situation :	Annexer le plan d'action pour la viabilité financière et décrire les progrès accomplis. Décrire les indicateurs utilisés pour assurer le suivi du plan de viabilité financière et préciser les valeurs de base et actuelles de chaque indicateur.
Rapports subséquents :	Résumer les progrès accomplis au regard du plan d'action; inclure les succès, les difficultés et les réponses aux défis rencontrés. Décrire les actions prévues et le calendrier de réalisation; préciser le nom des responsables pour l'année considérée. Préciser les valeurs actuelles des indicateurs utilisés pour suivre les progrès accomplis en vue de la viabilité financière; expliquer les raisons expliquant l'évolution de ces indicateurs par rapport aux valeurs de l'année de base et des années antérieures. Actualiser les estimations relatives au financement et aux coûts du programme avec une attention particulière pour l'année précédente, l'année en cours et les trois prochaines années. Pour l'année antérieure et l'année en cours, il est demandé de fournir une mise à jour des estimations de financement qui ont été fournies dans les tableaux accompagnant le plan de viabilité financière en y incluant les données sur les fonds effectivement recus à ce jour. Pour les 3 prochaines années, fournir toute modification attendue dans les projections de coût et de financement. Toutes les mises à jour devraient être faites en utilisant les tableaux standards utilisés pour le développement du plan de viabilité financière. (la dernière version est disponible sur le site internet : http://www.gaviftf.org sous la rubrique ' directives pour les plans de viabilité financière' Décrire l'assistance attendue des partenaires aux échelons local, régional et/ou mondial.

NON APPLICABLE

3. Demande de vaccins nouveaux et sous-utilisés pour l'année 2004 (indiquer année à venir)

La section 3 concerne la demande de vaccins nouveaux et sous-utilisés et de soutien au titre de la sécurité des injections **pour l'année à venir**.

3.1. Objectifs actualisés en matière de vaccination

→ Confirmez/actualisez les données de base (= nourrissons survivants, objectifs pour le DTC3, nouveaux objectifs en matière de vaccination) approuvées après examen de la proposition de pays : Tableau 4 révisé de la demande approuvée.

Les chiffres pour le DTC3 doivent correspondre à ceux qui sont donnés dans les Formulaires de rapport commun OMS/UNICEF. Tout changement et/ou écart **DOIT** être justifié dans l'encadré prévu à cet effet (page 12). Les objectifs pour les années à venir **DOIVENT** être précisés.

Table 2 : Données de base et objectifs annuels

Nombre de	Données de base et objectifs							
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
DÉNOMINATEURS								
Naissances		2774 973	2858222	2943969	3032288	3123257	3216955	3313463
Décès de nourrissons		349646	360135	370940	382068	393530	405336	417496
Nourrissons survivants		2425327	2498087	2573029	2650220	2729727	2811619	2895967
Nourrissons ayant reçu trois doses de DTC*								
Nourrissons ayant reçu trois doses de DTC : chiffre donné dans le Formulaire de rapport commun OMS/UNICEF			951760					

NOUVEAUX VACCINS								
Nourrissons vaccinés avec VAA * (une ligne par vaccin)		NA	NA					
Taux de perte de ** (nouveau vaccin)		NA	NA					
SÉCURITÉ DES INJECTIONS								
Femmes enceintes vaccinées avec le TT			1096687					
Nourrissons vaccinés avec le BCG			1385548					
Nourrissons vaccinés contre la rougeole			987818					

* Indiquer le nombre exact des enfants vaccinés au cours des années passées et les objectifs actualisés.

** Indiquer le taux de perte exact enregistré au cours des années passées.

→ Veuillez justifier dans l'encadré ci-dessous les changements dans les données de base, les objectifs, les taux de perte, le conditionnement des vaccins, etc., par rapport au plan approuvé et aux chiffres indiqués dans le Formulaire de rapport commun OMS/UNICEF.

Les chiffres du dénominateur sont ceux du tableau 4 à la page 13 de la proposition du pays approuvée par GAVI.
Le dénominateur n'est pas encore maîtrisé dans le pays. Plusieurs facteurs sont à la base de cette situation notamment le déplacement des populations.

3.2 Demande confirmée/révisée de nouveau vaccin (à communiquer à la Division des approvisionnements de l'UNICEF) **pour l'année 2004** (indiquer l'année à venir)

→ Indiquez que la Division des approvisionnements de l'UNICEF a garanti la disponibilité du nouveau volume de fournitures demandé.

Pour l'année 2004, l'Unicef/RDC confirme la disponibilité de 2 956 540 doses de Vaccin anti amaril (VAA)

Tableau 3 : Nombre estimé de doses de vaccin VAA flacons de 10 doses (pour un seul conditionnement) – (Veuillez établir un tableau par conditionnement demandé à GAVI/au Fonds)

		Formule	Pour l'année 2004
A	Nombre d'enfants devant recevoir le nouveau vaccin VAA		1 722 643
B	Pourcentage de vaccins demandés au Fonds mondial pour les Vaccins, compte tenu du Plan de viabilité financière	%	100
C	Nombre de doses par enfant		1
D	Nombre de doses	$A \times B / 100 \times C$	1 722 643
E	Coefficient de perte estimé	(voir liste tableau 3)	1,43
F	Nombre de doses (y compris pertes)	$A \times C \times E \times B / 100$	2 463 379
G	Stock régulateur de vaccins	$F \times 0,25$	493 153
H	Stock anticipé de vaccins au début de l'année		0
I	Total doses de vaccin demandées	$F + G - H$	2 956 533
J	Nombre de doses par flacon		10
K	Nombre de seringues autobloquantes (+ 10% pertes)	$(D + G - H) \times 1,11$	2 459 534
L	Seringues pour reconstitution (+ 10% pertes)	$I / J \times 1,11$	328 175
M	Total boîtes de sécurité (+ 10% des besoins)	$(K + L) / 100 \times 1,11$	30 944

Remarques

- **Échelonnement:** Veuillez ajuster les estimations du nombre des enfants devant recevoir le nouveau vaccin si une introduction échelonnée est envisagée. Si les objectifs pour le hep B3 et le Hib3 diffèrent de ceux du DTC3, donnez-en les raisons.
- **Pertes de vaccins:** Le pays visera un taux maximum de 25% pour la première année et adoptera un plan pour une réduction progressive à 15% d'ici à la troisième année. Aucune limite maximale n'a été fixée pour le vaccin contre la fièvre jaune en flacons multidoses.
- **Stock régulateur:** Le stock régulateur pour les vaccins et les seringues autobloquantes est fixé à 25%. Il est ajouté au premier stock de doses requises pour introduire la vaccination dans une zone géographique donnée. Inscrire zéro pour les autres années. En cas d'introduction échelonnée, le stock régulateur étant étalé sur plusieurs années, la formule est la suivante : [F – nombre de doses (pertes comprises) reçues l'année précédente] * 0,25.
- **Stock anticipé de vaccins au début de l'année... ..:** Il est calculé en déduisant le stock régulateur reçu les années précédentes du nombre des vaccins en stock.
- **Seringues autobloquantes:** Un facteur de pertes de 1,11 est appliqué au nombre total de vaccins demandés au Fonds, à l'exclusion des pertes de vaccins.
- **Seringues pour reconstitution:** seulement pour les vaccins lyophilisés. Inscrire zéro pour les autres vaccins.
- **Boîtes de sécurité:** Un coefficient multiplicateur de 1,11 est appliqué pour tenir compte des régions où une boîte sera utilisée pour moins de 100 seringues.

Tableau 3 : Taux et coefficients de perte

Taux de perte de vaccins	5%	10%	15%	20%	25%	30%	35%	40%	45%	50%	55%	60%
Coefficients équivalents	1,05	1,11	1,18	1,25	1,33	1,43	1,54	1,67	1,82	2,00	2,22	2,50

*Veuillez indiquer le même chiffre que dans le tableau 1.

3.3 Demande confirmée/révisée de soutien au titre de la sécurité des injections pour l'année 2004 (indiquer l'année à venir)

Tableau 4.1 : Fournitures estimées pour la sécurité de la vaccination pour les deux prochaines années avec le vaccin BCG
(Utiliser un tableau par vaccin - BCG, DTC, rougeole et TT, et les numéroter de 4 à 8)

		Formule	Pour l'année 2004	Pour l'année 2005
A	<u>Nombre d'enfants devant être vaccinés au BCG</u>	#	1 855 154	2 047 295
B	Nombre de doses par enfant	#	1	1
C	Nombre de doses de ...	A x B	1 855 154	2 047 295
D	Seringues autobloquantes (+10% pertes)	C x 1,11	2 059 221	2 272 497
E	<u>Stock régulateur de seringues autobloquantes[2]</u>	D x 0,25	0	0
F	Total seringues autobloquantes	D + E	2 059 221	2 272 497
G	Nombre de doses par flacon	#	10	10
H	<u>Coefficient de perte de vaccins[3]</u>	2 ou 1,6	2	2
I	<u>Nombre de seringues pour reconstitution[4] (+10% pertes)</u>	$C \times H \times 1,11 / G$	411 844	454 499
J	Nombre de boîtes de sécurité (+10% besoins)	$(F + I) \times 1,11 / 100$	27 429	30 270

[1] GAVI financera l'achat de seringues autobloquantes pour l'administration de 2 doses de TT aux femmes enceintes. Si la politique de vaccination englobe tou

[2] Le stock régulateur pour les vaccins et les seringues autobloquantes est fixé à 25%. Il est ajouté au premier stock de doses requises pour introduire la vaccin

[3] Un coefficient standard de perte sera utilisé pour calculer le nombre des seringues pour reconstitution. Il sera de 2 pour le BCG, de 1,6 pour la rougeole et la

[4] Seulement pour les vaccins lyophilisés. Inscire zéro pour les autres vaccins.

Tableau 4.2 : Fournitures estimées pour la sécurité de la vaccination pour les deux prochaines années avec le vaccin DTC

		Formule	Pour l'année 2004	Pour l'année 2005
A	Nombre d'enfants devant être vaccinés au DTC	#	1 457 621	1 774 323
B	Nombre de doses par enfant	#	3	3
C	Nombre de doses de DTC	$A \times B$	4 372 863	5 322 969
D	Seringues autobloquantes (+10% pertes)	$C \times 1,11$	4 853 878	5 908 496
E	Stock régulateur de seringues autobloquantes[2]	$D \times 0,25$	0	0
F	Total seringues autobloquantes	$D + E$	4 853 878	5 908 496
G	Nombre de doses par flacon	#	10	10
H	Coefficient de perte de vaccins[3]	<i>2 ou 1,6</i>	1,6	1,6
I	Nombre de seringues pour reconstitution[4] (+10% pertes)	$C \times H \times 1,11 / G$	0	0
J	Nombre de boîtes de sécurité (+10% besoins)	$(F + I) \times 1,11 / 100$	53 878	65 584

[1] GAVI financera l'achat de seringues autobloquantes pour l'administration de 2 doses de TT aux femmes enceintes. Si la politique de vaccination englobe t

[2] Le stock régulateur pour les vaccins et les seringues autobloquantes est fixé à 25%. Il est ajouté au premier stock de doses requises pour introduire la vac

[3] Un coefficient standard de perte sera utilisé pour calculer le nombre des seringues pour reconstitution. Il sera de 2 pour le BCG, de 1,6 pour la rougeole et

[4] Seulement pour les vaccins lyophilisés. Inscire zéro pour les autres vaccins.

Tableau 4.3 : Fournitures estimées pour la sécurité de la vaccination pour les deux prochaines années avec le vaccin contre la rougeole

		Formule	Pour l'année 2004	Pour l'année 2005
A	Nombre d'enfants devant être vaccinés contre la rougeole	#	1 722 643	1 910 808
B	Nombre de doses par enfant	#	1	1
C	Nombre de doses de VAR	$A \times B$	1 722 643	1 910 808
D	Seringues autobloquantes (+10% pertes)	$C \times 1,11$	1 912 134	2 120 997
E	Stock régulateur de seringues autobloquantes[2]	$D \times 0,25$	0	0
F	Total seringues autobloquantes	$D + E$	1 912 134	2 120 997
G	Nombre de doses par flacon	#	10	10
H	Coefficient de perte de vaccins[3]	<i>2 ou 1,6</i>	1,6	1,6
I	Nombre de seringues pour reconstitution[4] (+10% pertes)	$C \times H \times 1,11 / G$	305 941	339 360
J	Nombre de boîtes de sécurité (+10% besoins)	$(F + I) \times 1,11 / 100$	24 621	27 310

[1] GAVI financera l'achat de seringues autobloquantes pour l'administration de 2 doses de TT aux femmes enceintes. Si la politique de vaccination englobe t

[2] Le stock régulateur pour les vaccins et les seringues autobloquantes est fixé à 25%. Il est ajouté au premier stock de doses requises pour introduire la vac

[3] Un coefficient standard de perte sera utilisé pour calculer le nombre des seringues pour reconstitution. Il sera de 2 pour le BCG, de 1,6 pour la rougeole et

[4] Seulement pour les vaccins lyophilisés. Inscrive zéro pour les autres vaccins.

Tableau 4.4 : Fournitures estimées pour la sécurité de la vaccination pour les deux prochaines années avec le vaccin TT

		Formule	Pour l'année 2004	Pour l'année 2005
A	Nombre d'enfants devant être vaccinés contre... (pour le TT: nombre de femmes enceintes)[1]	#	1 364 530	1 717 991
B	Nombre de doses par enfant (pour le TT: par femme)	#	2	2
C	Nombre de doses de TT	A x B	2 729 060	3 435 982
D	Seringues autobloquantes (+10% pertes)	C x 1,11	3 029 257	3 813 940
E	Stock régulateur de seringues autobloquantes[2]	D x 0,25	0	0
F	Total seringues autobloquantes	D + E	3 029 257	3 813 940
G	Nombre de doses par flacon	#	10	10
H	Coefficient de perte de vaccins[3]	2 ou 1,6	1,6	1,6
I	Nombre de seringues pour reconstitution[4] (+10% pertes)	C x H x 1,11 / G	0	0
J	Nombre de boîtes de sécurité (+10% besoins)	100	33 625	42 335

Tableau 5: Résumé du total des fournitures pour la sécurité des injections – BCG, DTC, TT et rougeole pour les deux prochaines années.

ARTICLE		Pour l'année 2004	Pour l'année 2005	Justification des changements par rapport à la demande approuvée:
Total seringues autobloquantes	BCG	2 059 221	2 272 497	
	Autres vaccins	9 795 268	11 843 432	
Total seringues pour reconstitution		717 786	793 859	
Total boîtes de sécurité		139 552	165 499	

[1] GAVI financera l'achat de seringues autobloquantes pour l'administration de 2 doses de TT aux femmes enceintes. Si la politique de v

[2] Le stock régulateur pour les vaccins et les seringues autobloquantes est fixé à 25%. Il est ajouté au premier stock de doses requises p

[3] Un coefficient standard de perte sera utilisé pour calculer le nombre des seringues pour reconstitution. Il sera de 2 pour le BCG, de 1,6

[4] Seulement pour les vaccins lyophilisés. Inscrire zéro pour les autres vaccins.

—→ Si la quantité indiquée ici diffère de celle qui est précisée dans la lettre d’approbation de GAVI, veuillez en expliquer les raisons.

La quantité de seringues de dilution a été réajustée à la hausse par l’application du coefficient (H) de perte des vaccins conformément à la formule recommandée.

5. Rapport sur les progrès accomplis depuis le dernier Rapport de situation, sur la base des indicateurs choisis par votre pays dans la demande de soutien à GAVI/FV

NON APPLICABLE

Indicateurs	Objectifs	Réalisations	Contraintes	Objectifs actualisés

5. Points à vérifier

Vérification du formulaire complété :

Point :	Réalisé	Commentaires
Date de soumission	Oui	
Période considérée (année civile précédente)	Oui	
Tableau 1 complété	non	Non applicable car Rapport initial
Rapport sur le CQD	non	Non applicable car Rapport initial
Rapport sur l'utilisation des 100 000 USD	Oui	
Rapport sur la sécurité des injections	Non	Non applicable car Rapport initial
Rapport sur le PVF (progrès réalisés par rapport aux indicateurs PVF du pays)	Non	Non applicable car Rapport initial
Tableau 2 complété	Oui	
Demande de vaccin nouveau complétée	Oui	
Demande révisée de soutien au titre de la sécurité des injections (le cas échéant)	Oui	
Comptes rendus du CCI annexés au rapport	Non	Non applicable car Rapport initial
Signatures du Gouvernement	Oui	
Approbation par le CCI	Oui	

6. Commentaires

→ Commentaires du CCI:

Les couvertures vaccinales atteintes par la RDC en fin 2002 sont encore faibles (CV DTC3 = 43%) mais pourront connaître un accroissement en 2003 au regard de l'engagement du Gouvernement et de ses partenaires ainsi que celui du Personnel de Santé.

Le CCIA se félicite des mécanismes mis en place pour assurer une gestion collégiale et transparente des fonds GAVI au sein du CCIA. Le manuel des procédures élaboré à cet effet est appliqué afin d'orienter les ressources financières et matériels vers les actions concertées entre le Gouvernement et ses différents partenaires pour la relance du Programme Elargi de Vaccination.

La RDC a besoin d'un appui financier pour relever le défi énorme de l'atteinte des objectifs que ce pays s'est assignés dans son plan pluriannuel de la vaccination.

Il existe une forte volonté de coordonner les interventions des partenaires du PEV au niveau central. Cette coordination est à renforcer au niveau provincial et de District. Fort heureusement, le pays est entrain de se réunifier, après une période de 5 ans d'instabilité politique et de guerre.

En même temps, le Gouvernement vient d'inscrire pour la première fois une ligne budgétaire pour l'achat des vaccins du PEV après avoir sollicité un allègement de la dette extérieure dans le cadre du programme des pays pauvres fortement endettés. Le CCIA encourage le déblocage rapide de ces fonds.

Le CCIA s'est engagé de soutenir le Ministre de la Santé dans le plaidoyer à faire auprès des bailleurs des fonds dans le cadre de l'immunisation des enfants et des mères.

7. Signatures

Pour le Gouvernement de **la République Démocratique du Congo**

Signature : **Jean YAGI SITOLO**

Fonction : **Ministre de la Santé**

Date :

Les soussignés, membres du Comité de coordination interagences, approuvent ce rapport. Les signatures avalisant ce document ne constituent en rien un engagement financier (ou juridique) de la part de l'institution ou de l'individu partenaire.

La responsabilité financière fait partie intégrante du suivi des rapports de résultats par pays assuré par GAVI/le Fonds pour les Vaccins. Elle se fonde sur les exigences habituelles du gouvernement en matière de vérification, telles qu'elles sont énoncées dans le formulaire bancaire. Les membres du CCI confirment que les fonds reçus ont été vérifiés et comptabilisés conformément aux exigences habituelles du gouvernement ou du partenaire.

Agence / Organisation	Nom/Fonction	Date	Signature	Agence/Organisation	Nom/Fonction	Date	Signature
OMS	Léonard Tapsoba Représentant						
UNICEF	Gianfranco Rotigliano Représentant						
CNPP ROTARY	Ambroise Tshimbalanga Président						
USAID	Anthony Gambino						

~ Fin ~